

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



# Update Programme de Rachat d'Actions 2021

*L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admis à la négociation sur un marché réglementé.*

**Malines, le 10 janvier 2022 – Telenet Group Holding NV (“Telenet” ou la “Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie certaines informations concernant son Programme de rachat d'actions 2021, sur la base de l'article 8:4 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 concernant l'exécution du Code des sociétés et des associations. Dans le cadre de ce programme, la Société a accordé un mandat discrétionnaire à un intermédiaire financier indépendant pour racheter jusqu'à 1,1 million d'actions pour un montant maximum de 45,0 millions € pour une période de trois mois, à compter du 26 novembre 2021.**

Sous le Programme de rachat d'actions 2021, annoncé le 28 octobre 2021, la Société a racheté 79.000 actions propres dans la période du 3 janvier 2022 jusqu'au 7 janvier 2022. Les actions ont été rachetées à un prix moyen de 32,55 € pour un montant total de 2,6 millions €.

| Date du rachat | Nombre d'actions | Prix moyen payé (€) | Prix le plus élevé payé (€) | Prix le plus bas payé (€) | Total (€)        | Marché             |
|----------------|------------------|---------------------|-----------------------------|---------------------------|------------------|--------------------|
| 3 janvier 2022 | 13.000           | 32,31               | 32,44                       | 32,04                     | 419.985          | Euronext Bruxelles |
| 4 janvier 2022 | 16.000           | 32,30               | 32,78                       | 31,94                     | 516.726          | Euronext Bruxelles |
| 5 janvier 2022 | 17.000           | 32,65               | 33,40                       | 32,38                     | 555.111          | Euronext Bruxelles |
| 6 janvier 2022 | 17.000           | 32,66               | 33,06                       | 32,36                     | 555.281          | Euronext Bruxelles |
| 7 janvier 2022 | 16.000           | 32,76               | 32,98                       | 32,58                     | 524.083          | Euronext Bruxelles |
| <b>Total</b>   | <b>79.000</b>    | <b>32,55</b>        |                             |                           | <b>2.571.186</b> |                    |

À la suite des transactions de marché mentionnées ci-dessous, la Société a racheté 514.709 actions propres sous le Programme de rachat d'actions 2021 pour un montant total de 16,1 millions €. Ces actions serviront à couvrir les obligations futures dans le cadre des plans de rémunération sur actions de la Société ou seront annulées si le nombre d'actions rachetés dépasse ces obligations.

La Société détient actuellement 4.863.078 actions propres (mise à jour précédente au 3 janvier 2022: 4.784.078), soit 4,27% du nombre total d'actions en circulation (mise à jour précédente au 3 janvier 2022: 4,20%).

Cette information sera aussi disponible sur les pages de notre site internet relatives aux relations avec les investisseurs ([investors.telenet.be](https://investors.telenet.be)) sous la section Actionnaires.

### Contacts

|                     |                   |  |                |
|---------------------|-------------------|--|----------------|
| Investor Relations: | Rob Goyens        | <a href="mailto:rob.goyens@telenetgroup.be">rob.goyens@telenetgroup.be</a>               | +32 15 333 054 |
|                     | Bart Boone        | <a href="mailto:bart.boone@telenetgroup.be">bart.boone@telenetgroup.be</a>               | +32 15 333 738 |
| Press & Media:      | Stefan Coenjaerts | <a href="mailto:stefan.coenjaerts@telenetgroup.be">stefan.coenjaerts@telenetgroup.be</a> | +32 15 335 006 |
| Legal:              | Bart van Sprundel | <a href="mailto:bart.van.sprundel@telenetgroup.be">bart.van.sprundel@telenetgroup.be</a> | +32 15 333 495 |

**À propos de Telenet** – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun : rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez [www.telenet.be](http://www.telenet.be). Liberty Global – l'une des entreprises leaders au niveau mondial de la vidéo convergente, de l'Internet haut débit et de la communication, innovant et donnant les moyens à ses clients dans six pays européens de tirer le meilleur parti de la révolution numérique – détient une participation directe de 58,3% des actions de Telenet Group Holding SA/NV (hors actions propres détenues de temps à autre par cette dernière).

**Informations complémentaires** – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2020 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés non audités intermédiaires et des présentations liées aux résultats financiers de la période du neuf mois se terminant le 30 septembre 2021 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<http://investors.telenet.be>).

Ce document a été publié le 10 janvier 2022 à 18:00h CET